

Mairie d'Aureville
4, place du Village
31 320 AUREVILLE

Téléphone : 05 61 76 30 29
Email : mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE



Mairie

Mardi 29 septembre 2020

SOMMAIRE

Table des matières

Sommaire

SUJETS AVEC DEBAT

Changement de fournisseur d'électricité

Décision Modificative Budgétaire – Transfert de fonds.

Demande de subvention du « Café Associatif »

SUJETS SANS DEBAT

Vie Communale

Commission URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX

Commission ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

CCAS

COMMUNICATION

Personnel

Réunion du Conseil Municipal du 29 septembre 2020

CM 2020-08

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

CAMUS Gabriel
MANENT Corinne
TARROUX Francis
MOUMIN Jean-Marc
VERBEKE Céline
ESPIC Xavier
BOISLIVEAU Anthony
GILLES André
BACCHIN Patrice
CASSAN Christine
ANDRE Dominique
GROENEN Jesse
SCHMIT Sylvie

Absents excusés

AJAC Carole
LANDREA Benoît

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte rendu du 25 août 2020.**
 - **Sujet avec débats**
 1. Proposition de changement de fournisseur d'électricité
 2. Décision modificative Budgétaire pour transfert de fonds pour le SIEMCA
 3. Demande de subvention du « Café associatif »
- **Vie Communale**
 - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire ouvre la séance ordinaire du Conseil Municipal du 29 septembre 2020 à 20h30.

Membres en exercice : 15 / Présents : 13 / Pouvoir : 0 / Votants : 13

Le compte rendu de la réunion du 25 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur André GILLES a été désigné secrétaire de séance.

SUJETS AVEC DEBAT

CHANGEMENT DE FOURNISSEUR D'ÉLECTRICITÉ

Monsieur André GILLES expose :

Dans le but de limiter l'impact financier induit par une hausse importante du prix de l'électricité par ENEDIS et dans le cadre de la fin des tarifs bleus pour certaines communes, le Sicoval a mis en place un groupement d'achat d'électricité.

L'engagement est d'une durée de 2 ans (2022-2024). A ce jour 20 communes du Sicoval ont intégré ce groupement. La commune d'Aureville a rejoint le groupe

Il convient maintenant de choisir une option parmi les 3 suivantes :

- Le marché d'acquisition permet l'achat d'Énergie Verte
- La commune de s'oppose pas à l'achat d'Énergie Verte
- La commune ne souhaite pas d'Énergie Verte

Une estimation sur notre consommation a été faite, le surcoût s'élèverait à environ 200 € par an.

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de choisir l'option N° 1 : l'achat d'Énergie Verte.

En ce qui concerne l'année intermédiaire de 2021, la société UNIXIAL (qui a obtenu le marché du Sicoval) propose de faire le relai.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide de faire une étude auprès d'autres fournisseurs d'électricité avant de prendre une décision. Madame Sylvie SCHMIT se charge de ce dossier et nous fera part du résultat de ses recherches.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE – TRANSFERT DE FONDS.

<p>Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0</p>

CM-08/2020-52/01

Monsieur le Maire informe son conseil municipal de la nécessité de prendre une décision modificative budgétaire pour le BP 2020.

En effet notre participation au SIEMCA, syndicat des écoles maternelles de Goyrans a vu on budget de fonctionnement exploser pour 2 raisons essentielles : Création d'une troisième classe en septembre 2020 et impact financier important à cause de la COVID 19 qui a générée beaucoup d'absentéisme (personnel en ASA, Autorisation Spéciale d'Absence) et donc beaucoup de remplacements.

Pour notre commune le surcoût s'élève à environ 22 000 €.

Le prévisionnel voté au BP 2020 ne permet pas d'assumer cette dépense, il est donc nécessaire de créer cette décision modificative budgétaire telle que ci-dessous.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Divers (notre réserve)	19 123 €	
Frais de télécommunication	900 €	
Taxe Foncière (château)		1 944 €
Amortissement (SDAN 2019 et 2020)		700 €
Charges territoriales (SIEMCA)		17 379 €
TOTAUX	20 023 €	20 023 €

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

DEMANDE DE SUBVENTION DU « CAFÉ ASSOCIATIF »**CM-08/2020-53/02****Nombre de suffrages exprimés : 13****Pour : 13****Contre : 0****Abstention : 0**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande de subvention de la part du Café Associatif d'Aureville.

Il rappelle que l'association a reçu du conseil municipal l'autorisation d'ouvrir un café associatif dans la cour du château le dimanche soir. Seulement 2 ou 3 soirées se sont tenues car le temps n'a pas été très clément.

Monsieur le Maire présente la demande de subvention laquelle s'élève à 2 000 €.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide d'accorder une subvention à hauteur de 300 € pour l'année 2020 laquelle sera reconduite en 2021 si l'association perdure.

SUJETS SANS DEBAT

VIE COMMUNALE

COMMISSION URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX

Comités de projets

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à volontaires pour participer aux comités de projets : aménagement du château, création d'une salle des fêtes dans le hangar et création d'un cheminement piétonnier entre le lotissement du Cossignol et le cœur du village, a été lancé fin août.

Beaucoup d'administrés ont répondu à cet appel, les groupes sont constitués de plus de 15 personnes chacun. Il faudra créer des sous groupes pour pouvoir travailler correctement.

Des réunions plénières d'information seront organisées :

- Mi octobre pour les travaux de la salle des fêtes
- Fin octobre pour les travaux d'aménagement du château et du village
- Mi novembre réunion globale

Salle des fêtes - hangar

Le permis de construire a été déposé.

Une réunion est prévue avec des techniciens audio pour définir des devis et compléter le cahier des charges.

*Château – parc***Château**

Nous sommes en attente du rapport de visite du CAUE.

La DDT (Direction Départementale des Territoires) peut nous aider à mieux appréhender l'aménagement global du village avec l'aménagement du château.

Une réunion sera organisée le 23 octobre 2020 à 9 heures à laquelle participeront les élus du Comité de projet, le Sicoval, la DDT et le CAUE.

Parc

Si le temps le permet, Monsieur le Maire rappelle qu'une journée citoyenne de nettoyage du parc du château aura lieu samedi 3 octobre 2020.

Cheminement piétonnier

La première réunion du Comité de projet s'est tenue le 28 septembre 2020.

Des administrés ont demandé s'il était possible de créer un autre cheminement piétonnier le long du ruisseau du Cossignol depuis le chemin des Pountils qui rejoindrait celui du lotissement du Cossignol.

La Mairie ne peut pas créer de cheminements piétonniers sur des terrains qui ne lui appartiennent pas, de plus cette bande enherbée est en zone agricole et la « PAC » exige qu'elle ne soit pas utilisée.

COMMISSION ECOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

*Écoles***SIEMCA**

Monsieur MOUMIN Jean-Marc expose : malgré un grand investissement des nouveaux élus du SIEMCA, la mise en place est très difficile. Pour l'heure, la gestion du syndicat est compliquée.

RPI

Pas de soucis particuliers, il reste quelques travaux à réaliser.

Associations**Café associatif**

Le café associatif a ouvert dimanche 21 septembre. Entre 70 et 80 personnes ont participé à cette première.

Foyer rural

Les activités sportives du Foyer Rural reprennent dans la salle des fêtes en respectant les distances de sécurité et les gestes barrière.

Le photocopieur des associations ne fonctionne plus correctement, il faut envisager son remplacement. A voir avec le Foyer pour une participation.

Boulistes

Les boulistes ont électrifié le terrain de boule sous le hangar. Ils demandent une extension de leur local. La Mairie ne peut accéder actuellement à cette demande, elle sera réexaminée dans le cadre de l'aménagement global du village.

Monsieur le Maire se rendra à l'Assemblée Générale de l'association pour expliquer le projet.

CCAS

- Le repas des aînés est reporté en 2021.
- La tournée des aînés a été aménagée pour éviter le plus possible les contacts.

COMMUNICATION

Réunion de la commission le 5 octobre 2020.

PERSONNEL

- Isabelle DROUET est en congé de maladie depuis le 8 septembre et jusqu'au 1^{er} décembre 2020.
- André DUCASSE sera absent à partir du 4 octobre et jusqu'au mois de février 2021. A prévoir son remplacement pendant son congé de maladie et l'organisation de la passation pour son départ à la retraite fin 2021.

VIE INTERCOMMUNALE**SICOVAL**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion de bureau du Sicoval :

- La première commission territoriale du mandat se déroulera à Aureville le 28 septembre 2020 à 20 heures. N'oubliez pas de vous inscrire.
- Évaluation des incidences financières de la COVID 19.

SDEHG

Le diagnostic de l'éclairage public d'Aureville établi par le SDEHG sera présenté lors du prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait d'une demande d'administrés du don d'un réfrigérateur du château pour organiser un dépôt de pain.

Après en avoir débattu, le conseil municipal n'accède pas à cette requête. En effet, le mobilier communal ne peut être cédé sans une procédure administrative.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la réunion du Conseil Municipal à 23h30.

Bon anniversaire et merci pour la collation Jesse.

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 27 octobre 2020 à 20h30

CM-08-2020 – 52/01 : DM 2

CM-08-2020 – 53/02 : Subvention « café associatif ».

1.	<i>AJAC Carole</i>	Absente
2.	<i>ANDRE Dominique</i>	
3.	<i>BACCHIN Patrice</i>	
4.	<i>BOISLIVEAU Anthony</i>	
5.	<i>CAMUS Gabriel</i>	
6.	<i>CASSAN Christine</i>	
7.	<i>ESPIC Xavier</i>	
8.	<i>GILLES André</i>	
9.	<i>GROENEN Jesse</i>	
10.	<i>LANDREA Benoît</i>	Absent
11.	<i>MANENT Corinne</i>	
12.	<i>MOUMIN Jean-Marc</i>	
13.	<i>SCHMIT Sylvie</i>	
14.	<i>TARROUX Francis</i>	
15.	<i>VERBEKE Céline</i>	